NO 02 - FÉVRIER/MARS 2024

L'ÉCHO D'AUVERGNE

COMPTOIR POSTAL / COORDONNÉES P.2
LOISIRS & DÉVELOPPEMENT P.3
SERVICES AUX CITOYENS P.4-5
FADOQ P.6
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE P.7
SERVICE DES INCENDIES P.8
EMBELLISSEMENT P.10
URBANISME P.11
AVIS PUBLIC P.12-14
RÉGIE VERTE P.15

Retour sur Glace en fête

Page 3

Chronique Embellissement

C'est le temps des semis!

Page 10

LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL SE TIENDRA LE 11 MARS 2024 À 19 H 30, À LA SALLE COMMUNAUTAIRE SITUÉE AU 80, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

COORDONNÉES

BUREAUX MUNICIPAUX

Lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 16h
Vendredi : de 8h à 12h

COMPTOIR POSTAL

Lundi : 8h à 12h et 13h à 16h
Mardi : 8h à 12h et 13h à 16h
Mercredi : 8h à 12h et 13h à 19h
Jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi : 8h à 12h
Samedi : 9h à 12h

CANADA POST POSTES CANADA

SITE WEB

www.sca.quebec

SERVICE INCENDIE

M. Francis Perron
Directeur général
Régie Portneuvoise de protection incendie
194, route 138
Cap-Santé (Qc) G0A 1L0
418 285-1207 poste 28
dg@reppi.ca

RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/saintechristinedauvergne

BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Mme Sylvie Cossalter
mcd@sca.quebec
Téléphone : 418-329-3304 poste 107

HORAIRE 2023

Mercredi : 16 h à 19 h
Jeudi : 13 h à 16 h
Samedi : 9 h à 12 h

FADOQ JOIE DE VIVRE

Tel: 418-329-3304 poste 106
ste-christine-fadoq@hotmail.com

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Prenez note que pour un soucis d'économie de papier, tous les documents relatifs aux séances publiques (procès-verbaux, vidéos des séances, règlements, etc.) du conseil municipal seront désormais disponibles uniquement sur le site Internet de la Municipalité ou peuvent être fournis sur demande. En ce qui concerne les projets d'ordre du jour, notez qu'ils sont toujours disponibles sur le site Internet le vendredi précédent chaque séance.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2021-2025

Maire - M. Raymond Francoeur.....418-931-5040
rayfra@telus.net
Siège # 1 - Jean-François Paquet..... 418-329-3498
jf.paquet@telus.net
Siège # 2 - Sébastien Leclerc..... 418-329-3713
sebleclerc74@gmail.com
Siège # 3 - Marc Ouellet..... 418 261-1416
ouelletjsm@gmail.com
Siège # 4 - Sylvie Duchesneau.....418-329-1229
sylvied9@hotmail.com
Siège # 5 - Simon Trépanier..... 418-873-7004
simon.trepanier@brasdunord.com
Siège # 6 - Jean-François Lauzier..... 418-329-4905
jeanlauzier27@gmail.com

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Directrice générale, greffière-trésorière (par intérim)
Mélanie Bourgeois.....direction@sca.quebec
Trésorière adjointe (comptabilité/taxation)
Rosalie Perron.....tresorerie@sca.quebec
Secrétaire - réceptionniste (par intérim)
Annie Gignac.....reception@sca.quebec
Responsable des Loisirs et Développement
Isabelle Genois.....loisirs@sca.quebec
Bibliothèque municipale
Sylvie Cossalter.....mcd@sca.quebec
Service de l'Urbanisme (règlementation / permis)
Marilyn Gingras.....urbanisme@sca.quebec

Travaux publics
André Leblond.....entretien@sca.quebec
Patrick Vinette.....voirie@sca.quebec
Annie Gignac.....embellissement@sca.quebec

En cas d'urgence : 418-283-3304

Municipalité de SCA..."Naturellement vôtre!"

418-329-3304

GLACE EN FÊTE
SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

LOISIRS & DÉVELOPPEMENT

C'est samedi le 17 février dernier qu'avait lieu l'événement Glace en fête. Ce sont plus de 250 visiteurs qui se sont déplacés pour assister à la fameuse compétition de souffleuses qui regroupait 9 participants dans 3 catégories différentes! Les gagnants se sont mérité une bourse de 100$ chacun:

Stock sur roues: Jonathan Boissonneault, de Lévis

Stock avec chenilles: Carl Rousseau, de SCA

Modifié: Maxim Rioux, de SCA

Le Trio WOW a su fasciner les petits comme les grands avec ses animations extérieures. Tous ont pu savourer un avant-goût du printemps avec la bonne tire sur la neige préparée sur place. Malgré les conditions hivernales plutôt particulières cette année, l'événement fut un succès!

Merci à nos généreux commanditaires pour leur appui!

CDL ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE
CDL Portneuf
1142, ave. St-Louis
Portneuf (Québec) G0A 2Y0
T. : 418 286-0003
cdlinc.ca

Régis Audet
Représentant
Portneuf, Mauricie et Côte-De-Beaupré
Cell. : 418 440.4624
regis.audet@cdlinc.ca

Desjardins

MLSR
MACHINERIES LOURDES SAINT-RAYMOND

La programmation des loisirs du printemps est déjà sortie!

SPINNING - 8 cours
Par Audrey Lirette
Mardi 18h à 18h45
Du 16 avril au 4 juin
75$ / résident
90$ / non-résident

HIIT - 10 cours
Par Janie Bellemare
Lundi 12h à 12h45
*pas de cours le 20 mai
Du 8 avril au 17 juin
Un seul prix : 125$

STEP - 7 cours
Par Janie Bellemare
Lundi 17h15 à 18h
6, 27 mai, 3, 17 juin,
8, 22, 29 juillet.
Un seul prix : 87.50$

Pour toute information ou pour vous inscrire, communiquez avec Isabelle Genois, responsable des loisirs, au 418-329-3304, poste 105 ou au: loisirs@sca.quebec

LOISIRS D'HIVER

Location de raquette

5$ / jour

15$ / saison

Prêt de patins et de casques

Gratuit pour les citoyens SCA pour la saison !

**Un dépôt de sécurité de 20$ en argent est exigé lors de la réservation et vous sera remis au retour de l'équipement.

(Encore quelques grandeurs sont disponibles mais limitées. Premier arrivé, premier servi !)

Il sera possible d'essayer l'équipement sur rendez-vous seulement.

Réservation : loisirs@sca.quebec ou 418-329-3304 poste 105

La rubrique dorée

Présentée par la Table de concertation des aînés de Portneuf

CINQ QUESTIONS À POSER À VOTRE PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ

1. POURQUOI JE PRENDS CE MÉDICAMENT?
2. QUELS SONT LES BÉNÉFICES ET LES RISQUES POTENTIELS DE CE MÉDICAMENT?
3. EST-CE QUE CE MÉDICAMENT PEUT AFFECTER MA MÉMOIRE OU CAUSER DES CHUTES?
4. EST-CE QUE JE PEUX ARRÊTER CE MÉDICAMENT OU EN RÉDUIRE LA DOSE (DÉPRESCRIPTION)?
5. AVEC QUI DOIS-JE FAIRE UN SUIVI ET QUAND?

Source : Réseau canadien pour l'usage approprié des médicaments et la déprescription

TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE PORTNEUF

Halo
ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE
Accompagner avec coeur

SERVICE D'AIDE À L'IMPÔT

Nos bénévoles formés font vos déclarations de revenus selon les critères du Programme des bénévoles.

C'est un service gratuit, bien que des contributions volontaires sont acceptées. Contactez-nous.

418 285-2935/4

www.lehalo.ca

174 avenue Saint-Jacques
Donnacona, Qc

COURRIER DE PORTNEUF

Disponible au Chalet Sportif et dans les bureaux municipaux!

SERVICES AUX CITOYENS

FADOQ
Club "Joie de Vivre"
80, rue Principale
Sainte-Christine-d'Auvergne
(Québec) G0A 1A0
Tél. : 418 329-3304 p. 106

fadoq

SORTIE À LA CABANE À SUCRE

Vendredi le 22 mars 2024
De 11h à 15h
38$/personne
(rabais de 10$ aux membres FADOQ Joie de Vivre)
Réservez avant le 13 mars au:
418-329-3304, poste 106 ou auprès de
Ghislaine au: 418-329-2572

Cabane à sucre Chabot
800, 2e rang
Neuville (QC) G0A 2R0

Subvention pour les aînés relative à une hausse de taxes municipales

La subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales payables à l'égard de votre résidence à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci.

Vous pourriez avoir droit à cette subvention si, entre autres, les conditions suivantes sont remplies au 31 décembre 2023 :

- vous résidiez au Québec;
- vous aviez 65 ans ou plus;
- vous étiez propriétaire de votre résidence depuis au moins 15 années consécutives (notez que cette période de 15 ans pourrait inclure une période pendant laquelle votre conjoint a été propriétaire de la résidence avant que vous en soyez devenu propriétaire);
- votre résidence est une unité d'évaluation entièrement résidentielle comportant un seul logement et elle constitue votre lieu principal de résidence;
- vous avez reçu, ou vous étiez en droit de recevoir, un compte de taxes municipales à votre nom, pour l'année 2024, relativement à cette résidence (notez que, si vous êtes copropriétaire de votre résidence, le compte de taxes municipales peut avoir été délivré au nom d'un autre copropriétaire de la résidence);
- votre revenu familial pour l'année 2023 ne dépasse pas 61 200 $ (votre revenu familial correspond au montant de la ligne 275 de votre déclaration plus, si vous aviez un conjoint au 31 décembre 2023, le montant de la ligne 275 de sa déclaration).

https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/subvention-pour-aines-relative-a-une-hausse-de-taxes-municipales/

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE de Sainte-Christine-d'Auvergne

NOUVEAUTÉS DE FÉVRIER

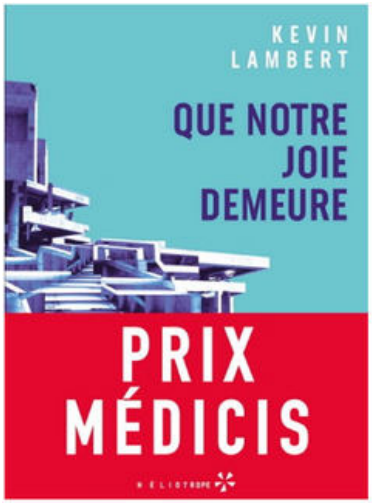

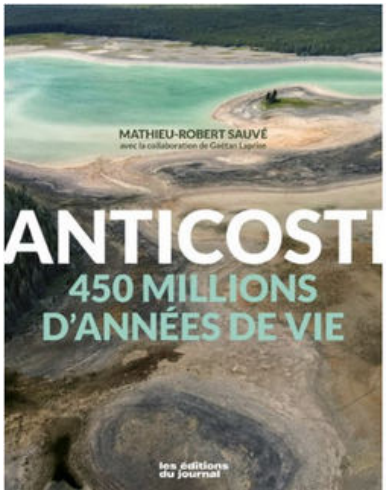

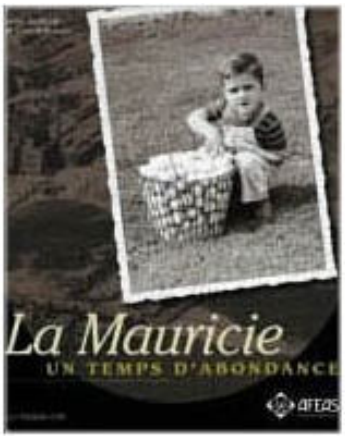

NOUVEAUTÉ JEUNESSE

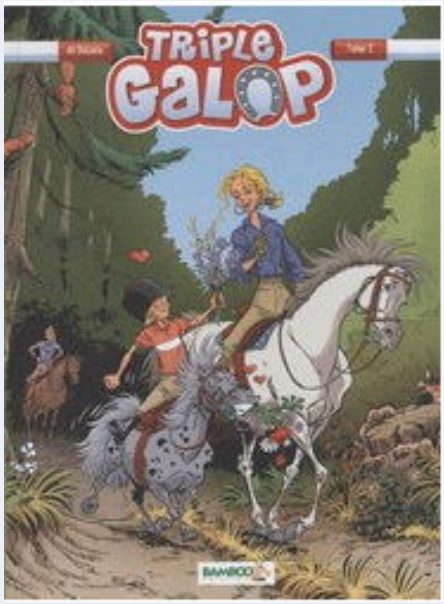

HORAIRE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

80, RUE PRINCIPALE

MERCREDI : 16H À 19H
JEUDI : 13H À 16H
SAMEDI : 9H À 12H

Prêt de casses-tête disponible

Il est possible de consulter le registre des livres disponibles sur notre site web au www.sca.quebec/bibliotheque ou sur place durant les heures d'ouverture!

SERVICE DES INCENDIES

01
TOTAL DES INTERVENTIONS EN DATE DU 31 JANVIER 2024

1
INCENDIE DE RÉSIDENCE

Francis Perron
Directeur Général
dg@reppi.ca
418-999-1933
194, route 138
Cap-Santé, Québec (QC), G0A 1L0
reppi.ca

Qu'est-ce que la créosote ?

La créosote est un résidu inflammable formé par la fumée qui va se déposer sur les parois de la cheminée. Vous pouvez limiter sa production en brûlant seulement du bois sec. Il ne faut pas brûler des déchets en plastique, en bois peint ou traité ou s'ils contiennent de la colle comme les panneaux de contreplaqué ou d'aggloméré. Leur combustion libère des produits chimiques toxiques qui contribuent à l'accumulation de créosote.

Faites ramoner votre cheminée !

Vous devez faire inspecter et ramoner votre cheminée une fois par année, en automne, avant la première flambée. Si votre appareil de chauffage au bois est utilisé régulièrement, il serait prudent de faire un autre ramonage à toutes les cinq cordes de bois brûlées ou vers les mois de janvier / février. Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.

Il est fortement recommandé de faire installer et inspecter votre foyer par un professionnel afin qu'il fasse des recommandations, si cela s'avère nécessaire et que les installations répondent à la norme CAN/CSA B-365. Vérifiez que le sceau de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (US/EPA) apparaisse sur l'appareil que vous voulez acquérir. Ces appareils certifiés réduisent de façon considérable les émissions polluantes de fumée et de cendres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

ÉLIZABETH GÉNOIS
arpenteure-géomètre inc.
418 337-7015
elizabethgenois.com
genois@cite.net
843, Côte Joyeuse
Saint-Raymond, Québec
G3L 4B2

BMR
PAULIN MOISAN
SAINT-RAYMOND | 418-337-2297

AU CHALET
EN BOIS ROND

VILLAGE TOURISTIQUE
NATURE ET PLEIN AIR

DU 23 MARS AU 21 AVRIL 2024

Viens te sucrer le bec à LA CABANE FESTIVE

BRUNCH ET SOUPER 5 SERVICES

BRUNCH
SAMEDI ET DIMANCHE
Service : 10h00 et 12h30

Adultes (13 ans et +)	**39.50$**
9 à 12 ans	**19.75$**
3 à 8 ans	**11.85$**
0 à 2 ans	**Gratuit**

SOUPER - SAMEDI
Service : 18h30

Adultes (13 ans et +)	**59.50$**
9 à 12 ans	**29.75$**
3 à 8 ans	**17.85$**
0 à 2 ans	**Gratuit**

RÉSERVE EN LIGNE!
auchaletenboisrond.com

325, RANG ST-JACQUES, STE-CHRISTINE-D'AUVERGNE • 418 329-1233

EMBELLISSEMENT

La chronique embellissement revient en même temps que les journées qui s'allongent...

Calendrier des semis

Certains légumes n'ont pas besoin d'être semés à l'intérieur.
On peut les mettre directement au potager quand la température le permet, comme par exemple les épinards, carottes, betteraves, laitues, radis et haricots. Pour les autres nécessitant une période plus longue pour arriver à terme, on doit s'y prendre d'avance en semant à l'intérieur. Voici quelques exemples:

Début Mars: oignons, poireaux
Mi-mars: tomates, basilic, poivrons, piments
Début avril: laitues (pour une récolte hâtive), brocoli, chou
Début mai: concombre et courgette (pour une récolte hâtive), melon

(NB. Ces périodes peuvent légèrement varier selon la zone de rusticité)

Viabilité des semences

Conservées dans de bonnes conditions (dans un contenant hermétique, dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière), certaines semences peuvent être viables durant plusieurs années.

Si elles sont bien sèches, on peut aussi les mettre au congélateur. Une fois sorties du congélateur, il faudra attendre qu'elles soient à la température pièce avant d'ouvrir le contenant pour éviter qu'il y ait condensation

N'oubliez pas aussi de bien identifier vos contenants (espèce, cultivar, date et lieu de récolte, provenance).

Voici un tableau indiquant la viabilité approximative de certaines espèces, tout dépendant des conditions d'entreposage. Notez que plus les semences sont jeunes, plus les chances de germination seront optimales.

Nom	Nombre d'années
Aubergine	6
Betterave	6
Brocoli	5 à 10
Carotte	4
Céleri	7
Citrouille	6 à 8
Courge	4 à 5
Épinard	5
Haricot	3
Laitue	5
Maïs	2 à 4
Melon	7
Navet	4 à 5
Oignon	2
Pois	2 à 6
Poivron	4
Radis	4 à 5
Tomate	4 à 10

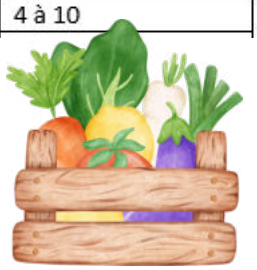

LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT EST À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES!

VOUS AIMEZ JARDINER?
VOUS AVEZ ENVIE DE DONNER DE VOTRE TEMPS À LA COMMUNAUTÉ ET CONTRIBUER À L'EMBELLISSEMENT DE VOTRE BEAU VILLAGE?
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!
COMMUNIQUEZ AVEC ANNIE GIGNAC AU:
418-329-3304, POSTE 107, OU AU:
EMBELLISSEMENT@SCA.QUEBEC

CONTENEURS ET BACS ROULANTS

Nous sollicitons la collaboration de tous les propriétaires afin de veiller à la bonne gestion et à la propreté des emplacements des conteneurs desservant les secteurs privés. Nous souhaitons ainsi vous rappeler que :

- Il est défendu à toute personne de déposer des matières résiduelles dans un conteneur qui ne lui a pas été assigné;
- Il est interdit de déposer les déchets suivants dans les bacs roulants ainsi que dans les conteneurs : matériaux de construction, de démolition ou de rénovation, meubles, divans, fauteuils, électroménagers, pneus, brique, peinture, teinture, huile, matières dangereuses ou inflammables, etc.;
- Aucune matière ou déchet ne peut être déposé à l'extérieur des conteneurs et des bacs roulants.

Enfin, nous en profitons pour vous informer que la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (Régie verte) détient 5 écocentres qui vous permettent de vous départir écologiquement des matières que vous ne pouvez pas déposer dans les bacs roulants et les conteneurs. Les écocentres à proximité sont localisés aux adresses suivantes :

Écocentre St-Alban
1160, route Philomène-Thibodeau (route 354)

Écocentre Saint-Raymond
590, chemin Bourg-Louis

Pour consulter les heures d'ouverture des écocentres, vous pouvez visiter le site internet de la Régie au lien suivant : https://www.laregieverte.ca/
Pour joindre la Régie par téléphone : 418 876-2714 ou sans frais : 1 866 760-2714

COLLECTE D'ORDURES ET DE RECYCLAGE

Nous avons constaté que certains citoyens laissent leurs bacs roulants (ordures et/ou recyclage) sur le bord de la rue plusieurs jours après la collecte. En plus d'être peu esthétique, le positionnement des bacs nuit aux opérations de déneigement.

Nous vous informons qu'en vertu du règlement numéro 176-13 ***« Tout propriétaire d'un immeuble ou son représentant doit retirer le ou les bacs roulants de la rue après la collecte le même jour (...) ».***

Par conséquent, nous demandons à tous les citoyens de bien vouloir respecter cette règlementation et de retirer leurs bacs, tel que requis.

Pour la sécurité des motoneigistes de notre municipalité

Motoneigistes, pour votre sécurité et la protection des terres agricoles, il est important que vous restiez dans les sentiers balisés et que vous respectiez la signalisation lorsque vous circulez dans les emprises de lignes, puisqu'elles sont souvent situées sur des terrains privés.

Pour votre sécurité, restez à au moins neuf mètres des pylônes. Si vous remarquez un bris sur un équipement appartenant à Hydro-Québec, nous vous remercions de le signaler en composant le 1 877 816-1212.

Bonne saison de motoneige !

AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE
MRC de Portneuf
Province de Québec

Avis public

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Mélanie Bourgeois, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne :

QUE conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2024 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne;

QUE l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti en vertu de l'article 1012 du Code municipal du Québec et de l'article 81 de la Loi sur la fiscalité municipale, soit avant le 1er mars 2024, à toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement des dites taxes, arrérages, ou autres deniers.

Si vous êtes contribuables de la municipalité et que vous n'avez pas reçu votre compte de taxes 2024, communiquez avec nous au 418 329-3304 poste 102.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, CE 23 FÉVRIER 2024.

Mélanie Bourgeois
Directrice générale, greffière-trésorière par intérim

Manon Villeneuve
Décoration intérieure et présentation visuelle
Manouchkadeco
Spécialité: Décor thématique
418 456-0396

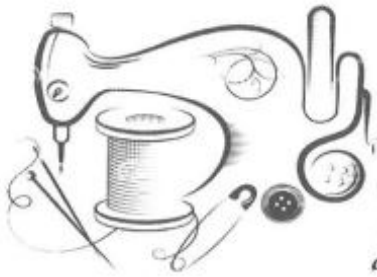
Sylvie Chabot
couturière designer
confection réparation
418-329-5896

AVIS PUBLIC

Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne
Province de Québec
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne,

Avis public est, par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 12 février 2024 un règlement portant le numéro 286-24 abrogeant le règlement numéro 272-23 et fixant les taux de taxation et de compensations pour l'exercice financier 2024 ;

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi ;

Que ledit règlement est déposé au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale Sainte-Christine-d'Auvergne ainsi que sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec. Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en nous contactant au 418-329-3304 au poste 101, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 23 février 2024.

Mélanie Bourgeois
Directrice générale et greffière-trésorière
par intérim

AVIS PUBLIC

Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 12 février 2024, le conseil de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté un premier projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 287-24 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 visant à revoir plusieurs dispositions réglementaires* ». Ce règlement vise à effectuer les modifications suivantes :

   - Préciser au règlement de zonage que les activités d'agrotourisme, telles que les services de repas à la ferme, les visites guidées à la ferme et le stationnement de véhicules récréatifs autonomes des clients de passage sur une exploitation agricole peuvent être autorisées à l'intérieur des zones agricoles dynamiques (A) et agroforestières (Af) selon les conditions prescrites au Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (c. P-41.1, r.1.1);
   - Autoriser les exploitations acéricoles à l'intérieur de la zone résidentielle de villégiature Rv-2, située dans le secteur du lac Simon, à certaines conditions;
   - Autoriser les entreprises artisanales ainsi que les usages complémentaires de services à l'intérieur de la zone résidentielle de villégiature Rv-6, située dans le secteur du rang Ste-Anne-Nord, à titre d'usage complémentaire à l'habitation.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 mars 2024 à 19 h 30 au centre communautaire situé au 80, rue Principale. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;

3. Le projet de règlement détaillé peut être consulté sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : https://sca.quebec/ Toute personne peut également obtenir une copie du projet de règlement en communiquant avec nous au 418-329-3304 au poste 101 ou par courriel à l'adresse suivante : direction@sca.quebec;

4. Le projet de règlement adopté contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 23 FÉVRIER 2024.

Mélanie Bourgeois, directrice générale
et greffière-trésorière par intérim

Bédard Guilbault
a maintenant joint Mallette.

110, rue Commerciale, Donnacona
1885, boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carrières
423A, rue St-Cyrille, St-Raymond

418 285-1234 mallette.ca

MALLETTE

Tradition

Marché L. Gauthier 8048

500, Dubuc
St-Basile Qc G0A 3G0
418-329-2224

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

CONSIGNES À RESPECTER

TÉL. : 418 876-2714 RRGMRP | SANS FRAIS : 1 866 760-2714 LAREGIEVERTE.CA

Attention au risque d'incendie

ASSUREZ-VOUS QUE LES CENDRES DE POÊLES À BOIS SOIENT COMPLÈTEMENT REFROIDIES AVANT D'EN DISPOSER DANS UN BAC ROULANT !

- Déposez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- Placez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible;
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile;
- Faire reposer les cendres dans un contenant métallique au moins 7 jours avant de les mettre dans le bac brun.

HORAIRE HIVERNAL DES ÉCOCENTRES

Écocentre St-Raymond
Mardi au samedi : 8 h à 16 h 45
Samedi : 8 h à 11 h 45

Écocentre St-Alban
Vendredi et samedi : 8 h à 16 h 45

CALENDRIER DES COLLECTES SAINTE-CHRISTINE D'AUVERGNE

FÉVRIER 2024

D	L	M	M	J	V	S
				1	2 D g	3
4	5	6	7	8	9 R	10
11	12	13	14	15	16 D	17
18	19	20	21	22	23 R	24
25	26	27	28	29		

MARS 2024

D	L	M	M	J	V	S
					1 D g	2
3	4	5	6	7	8 R	9
10	11	12	13	14	15 D	16
17	18	19	20	21	22 R	23
24 31	25	26	27	28	29 D g	30

GARAGE DU COIN INC.
ST-RAYMOND DEPUIS 1970
LE SPÉCIALISTE
Vanessa Voyer
Pascal Dupont
propriétaires
Remorquage 24 heures
CAA Assistance routière autorisée
Tél. : 418 337-2224
Téléc. : 418 337-3217
Courriel : garageducoin@cite.net
Téléphone remorquage : 418 873-5426
704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1L9

www.m2jclimatisation.com
M²J CLIMATISATION INC.
RBQ 5818-9887
Mario Trottier
Frigoriste
Alexandre Massicotte
Maître électricien
418 284-4957
info@m2jclimatisation.com

REER et CELI

Cotiser, ça allège l'esprit

On vous accompagne dans la réalisation de vos projets.

Cotisez en ligne
ou avec votre conseiller.

desjardins.com/reerceli

Desjardins